



Le héron cendré dans le passé et le présent

Autrefois apprécié, puis détesté, et toujours aussi controversé

Les animaux qui se trouvent en concurrence alimentaire avec l'homme subissent aujourd'hui encore une pression importante, d'une part par les interventions illégales et d'autre part par les mesures ordonnées par les autorités. Depuis plusieurs centaines d'années, le héron cendré fait partie des espèces d'oiseaux qui

souffrent particulièrement de cette situation: ce grand échassier partageant avec l'homme un goût prononcé pour le poisson, les sources de conflits abondent. Mais un bref tour d'horizon permet de mettre en lumière d'autres aspects d'une relation ambivalente.

Le héron dans le traité d'ornithologie de Conrad Gesner



Le héron cendré était considéré comme pouvant prédire la météo.

Cliché: D. Keats

Illustration: héron tiré du traité d'ornithologie de Gesner



Le traité d'ornithologie publié en 1555 par Conrad Gesner est un incontournable parmi les sources historiques. Dans cet ouvrage consacré à plusieurs espèces d'oiseaux, intitulé «Histori von allen Reigern insgemein» («Histoire de tous les hérons»), Gesner décrit des volatiles qu'il n'est pas toujours possible d'attribuer à l'une des espèces de hérons connues. Mais celui qu'il décrit comme de couleur grise ou cendre, très fréquent sous nos cieux, est sans doute le héron cendré, appelé autrefois en français «héron gris»; le volatile qualifié

de blanc correspond à la grande aigrette, auquel Gesner attribuera le nom scientifique encore en vigueur aujourd'hui: *Ardea alba*.

Gesner ne mentionne nulle part l'existence de conflits résultants d'une quelconque concurrence alimentaire entre l'homme et le héron, mais s'attarde sur un tout autre aspect, reprenant les observations de Pline l'Ancien (23/24 à 79 apr. J.-C.), l'un de plus grands naturalistes de l'Antiquité romaine: le héron aurait des facultés de prophète du temps.

Été comme hiver, il prédit la tempête en posant sa tête sur sa poitrine. Lorsque le héron s'élève dans le ciel, c'est que l'orage arrive. Lorsqu'il rejoint la côte à tire d'ailes, fuyant la mer, le vent va souffler en rafales. Lorsque l'échassier demeure au beau milieu d'un banc de sable, triste et transi, l'hiver ne saurait tarder.

Cliché page de titre:

Les relations actuelles entre l'homme et le héron cendré sont encore imprégnées des anciens conflits.

Cliché: R. Möller

Des craintes pour la pisciculture?

Dans ses considérations sur le régime alimentaire du héron, Gesner décrit la prédilection de l'oiseau pour le poisson. Il s'installe dans les eaux poissonneuses d'où il tire sa nourriture et on le trouve par conséquent en abondance sur le territoire de la Confédération. Il renchérit en précisant que le volatile ne rechigne pas à avaler des anguilles et qu'il est particulièrement vorace. Le texte de Gesner ne mentionne nulle part que le héron ait été persécuté! Voilà qui semble étrange, vu que la pisciculture était une source de revenus importante déjà à l'époque de Gesner. En effet, dès le Haut Moyen Âge, on a construit des barrages sur les ruisseaux pour créer des retenues d'eau transformées en étangs de pisciculture; les moines appréciaient particulièrement la chair du poisson, puisqu'il était interdit de consommer de la viande en période de carême. En Suisse, on retrouve les traces de cette pratique dans plusieurs monastères, avec des

étangs artificiels transformés aujourd'hui en sites de reproduction pour les batraciens, comme à Einsiedeln, dans le canton de Schwytz, ou à Wettingen, en Argovie: les moines du couvent cistercien y entretenaient depuis le XIII^e siècle un étang appelé «Franzosenweiher» («Étang des Français»), devenu aujourd'hui une réserve naturelle.

Quand on sait qu'un héron cendré est capable de repérer un petit étang dissimulé au fin fond d'un jardin, il semble évident que les grandes piscicultures ne devaient pas passer inaperçues. Pour autant qu'on puisse en juger, aucune source contemporaine, rapport ou acte écrit, n'a jamais évoqué la nécessité de mettre en place des mesures de protection. On peut en conclure qu'il était «normal» que le héron vienne se servir et que personne ne lui en portait grief.

La chasse au héron

On chassait cependant volontiers le héron. Si sa chair était considérée comme peu savoureuse et malsaine, Gesner s'empresse de fournir des conseils pour sa préparation et, à de nombreuses tables, le rôti de héron faisait figure de morceau de choix. En 1780, le naturaliste Buffon évoque ce phénomène: «Il faisoit le divertissement des Princes qui le réservoient, comme gibier d'honneur; la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée de viande royale, est servie comme un mets de parade dans les banquets».

Toutefois, la chasse au héron était essentiellement axée sur l'aspect sportif. Dans son ouvrage, Gesner consacre un chapitre entier à ce type de chasse, qui faisait intervenir des faucons; il y décrit une méthode particulière, utilisée par certains fauconniers exclusivement lors de la chasse pratiquée par la noblesse, et qui n'était que rarement exercée en raison de l'adresse qu'elle nécessitait: au Moyen

Parmi les fauconniers de la cour, la chasse au héron était considérée comme du grand art.

Illustration: H.W. Tischbein



Âge, des faucons étaient préparés spécifiquement pour la chasse au héron et à la grue. Pour chasser le héron, on lâchait simultanément deux faucons, qui attaquaient l'un depuis le ciel et l'autre depuis le sol: l'échassier fuyant le rapace qui venait du

ciel se retrouvait attaqué par l'autre. Cette forme de chasse était considérée parmi les fauconniers comme un art que seuls les oiseaux ayant suivi une longue et minutieuse formation étaient capables de maîtriser.

Les hérons et la noble chasse

Il faut noter que dès l'époque médiévale du district franc royal, plus particulièrement durant les siècles suivants, caractérisés par des privilèges accordés à la noblesse, le héron appartenait, en de nombreux endroits, au gibier que seuls les seigneurs et les nobles étaient en droit de chasser.

Comme le cerf élaphe, le héron symbolisait la «haute chasse» et faisait partie du gibier de prédilection des seigneurs, qui le protégeaient comme la prunelle de leurs yeux: sans autorisation expresse de la «plus haute» autorité, nul ne pouvait le chasser, voire même le déranger, et les contrevenants s'exposaient à de lourdes sanctions: peines de prison ou châtiments corporels, réservés habituellement aux braconniers.

Là où les effectifs de hérons étaient trop faibles, on en achetait, de préférence en Frise orientale, sur la côte nord-ouest de l'Allemagne, ou aux Pays-Bas. On les confiait ensuite à des gardes spécialement

formés, qui s'occupaient des oiseaux placés dans des forêts parsemées de plans d'eau. La toponymie rappelle quelquefois l'histoire des lieux, comme par exemple dans la région germanophone du Grand-Marais, qui recouvrait autrefois la région des Trois Lacs, avec des noms comme «Reiherwäldli» («Bois du héron») dans la commune d'Anet (BE).

Il pourrait y avoir une autre raison que celle d'un «co-approvisionnement» bienveillant pour expliquer l'absence apparente de conflits entre les hérons et les pêcheurs, dans les vastes étangs des monastères et autres cours d'eau poissonneux: les abbés, qui bénéficiaient souvent de privilèges de chasse, prenaient sans autre des «mesures de protection» et leurs «sujets» n'avaient d'autre ressource que de «tolérer» d'éventuelles pertes touchant la pisciculture, à l'image des dégâts causés par les cerfs ou les sangliers dans les champs et les pâturages.



Le héron cendré aime chasser dans les roseaies, les marécages et les zones humides.
Cliché: Naturfoto Hofmann



Au Moyen Âge, seuls les seigneurs et les membres de la noblesse avaient le droit de chasser le héron.
Illustration: J.P. Oudry

Le héron, un nuisible

Bien avant l'abolition des droits régaliens, soit durant l'époque moderne mais avant le milieu du XIX^e siècle, le héron avait déjà perdu la sympathie qu'on lui portait: déclaré «nuisible», l'oiseau fut victime de véritables campagnes d'extermination.

Rapidement, des voix s'élevèrent pour expliquer que le héron ne se nourrissait pas que de poisson, mais qu'il consommait aussi toute sorte de «nuisibles», grenouilles, taupes et autres, et que les volatiles contribuaient donc à préserver l'agriculture. Mais le massacre continua, brutal, impitoyable, n'ayant plus aucun point commun avec la chasse.

Souvent, ce n'étaient pas que les chasseurs qui détruisaient les héronnières, mais aussi les pêcheurs. Ces campagnes étaient volontiers orchestrées par les services forestiers, qui déléguaient la tâche à des chas-

seurs. Légaux ou illégaux, les tirs systématiques et la destruction des nids produisirent l'effet escompté.

Au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, les effectifs de hérons étaient en chute libre, et les grandes colonies étaient devenues rares depuis les années 1820 et 1830; dans les forêts où résonnaient autrefois les cris du héron, sur les berges des rivières et des lacs, on ne trouvait plus que quelques oiseaux, au mieux de petites héronnières comptant jusqu'à cinq couples nicheurs.

La destruction des nids et le tir des adultes provoqua un recul massif des effectifs jusqu'au début des années 1870. En Suisse romande, une colonie de près de 70 nids perdit près de Corbières, en Gruyère (FR), jusqu'en 1880, et une autre encore jusqu'en 1884 à

Chère lectrice, cher lecteur,

Cet extrait est la première partie d'un article de 12 pages. Nous serions ravis de vous faire parvenir l'article complet, en vente dans notre boutique en ligne: www.wildtier.ch/shop

Votre équipe Wildtier Schweiz

Bibliographie

BREHM A.E. (1979) Illustriertes Thierleben, Faksimile der 1. Auflage 1866, Band 4: Die Vögel. Stuttgart

CREUTZ G. (1981) Der Graureiher. Neue Brehm-Bücherei Nr. 530. Lutherstadt Wittenberg

FATIO V. & STUDER TH. (1930) Les oiseaux de Suisse

GESNER C. (1980) Vogelbuch, Nachdruck der Ausgabe 1669. Hannover

GRZIMEK B. (2000) Grzimeks Tierleben, Band 8, Vögel 2. Lizenzausgabe Augsburg

HARTIG G.L. (1979) Lexikon für Jäger und Jagdfreunde. Nachdruck der Ausgabe Berlin 1836. Osnabrück

LÜBCKE W. (2000) Amtliche Bekämpfung des Graureihers (*Ardea cinerea*) in den fünfziger Jahren. In: Vogelkundliche Hefte Edertal für den Kreis Waldeck-Frankenberg. Bd. 26, S. 53-56. Bad Wildungen

ROBIN K., GRAF R.F., SCHNIDRIG R. (2017) Wildtiermanagement – Eine Einführung. Bern

RÖHRIG F. (2003) Das Weidwerk in Geschichte und Gegenwart. Reprint der 1. Auflage 1938, Sonderausgabe Wiebelsheim

SCHMIDT P. (1976) Das Wild der Schweiz – Eine Geschichte der jagdbaren Tiere unseres Landes. Bern

À propos de l'auteur

Klaus Böhme est né à Bromskirchen, en Allemagne. Il y a 35 ans, il commence à travailler en tant qu'auteur indépendant s'intéressant à l'histoire de la chasse, pour des revues allemandes et pour des projets de livres. Depuis 2002, il se consacre presque exclusivement au journal cynégétique «Schweizer Jäger», où il publie de nombreux articles sur la gente ailée et la faune selon un point de vue historico-culturel, puisqu'il n'est lui-même pas chasseur.

Remerciement

Un grand merci à Chloé Pang de la Station ornithologique suisse pour sa précieuse contribution!

Impressum

Objectif Faune est l'édition française de la publication périodique Fauna Focus.

Éditeur: Wildtier Schweiz

Winterthurerstrasse 92

CH-8006 Zurich

Tél. +41 (0)44 635 61 31

info@wildtier.ch, www.wildtier.ch

Traduction: Catherine Leuzinger

Rédaction: Carine Vogel et Claude Andrist

Administration: Patrik Zolliker

Layout: Claude Andrist

Parution: 4 éditions par année

Disponible sous: www.wildtier.ch/shop



**Wildtier
Schweiz**